



Le Conseil de l'Ordre des Avocats au Barreau du Cameroun, à l'issue de sa session extraordinaire tenue hier mercredi, 07 octobre 2020 à Yaoundé, a désigné Me Claire Atangana Bikouna comme bâtonnière par intérim.

Elle remplace ainsi Me Charles Tchakoute Patié, décédé des suites de maladie dimanche dernier à Havre en France.

Après avoir souligné la perte inestimable subie du fait de ce décès, ainsi que la nécessité pour les avocats de rester unis dans la douleur, le Conseil de l'Ordre a constaté la vacance du poste de Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Cameroun et, en application de l'article 53 alinéa 2 de la Loi N°90/059 du 19 décembre 1990 portant organisation de la profession d'avocat, acté par procès-verbal signé de tous les conseillers présents, « **la prise d'intérim de Me Atangana Bikouna claire en sa qualité de membre du Conseil de l'Ordre le plus ancien dans l'Ordre d'inscription au tableau** », lit-on dans le communiqué publié à cet effet.